



LE PETIT BRUILLOIS

N°91 Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint-Amand



Un mot aimable est comme un jour de printemps



VACANCES D'HIVER



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Sommaire

P3. ÉDITO

P4. ACTUALITÉS

P10. FINANCES COMMUNALES

P12. MÉDIATHÈQUE

P14. COIN DES NEURONES

P15. ENFANCE - JEUNESSE

P17. PATRIMOINE

P19. SPORT

INFOS PRATIQUES

Mairie:

Tél: 03.27.34.14.12 mairie@bruillesaintamand.fr

Lundi au mercredi: 9h-12h / 14h-17h Jeudi: 9h-12h / 14h-18h30 Vendredi: 9h-12h

Le Petit Bruillois Bimestriel de la commune de Bruille Saint Amand

Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand

Tél: 03.27.34.14.12

mairie@bruillesaintamand.fr

Directeur de publication: Christophe PANNIER **Conception**, réalisation, illustration, rédaction:

Service communication

communication@bruillesaintamand.fr

Dépôt Légal : 2001

Impression: Mailing Express Service

Diffusion: 730 exemplaires









Retrouvez toute l'actualité du village sur www.bruillesaintamand.fr



« Pas d'augmentation de la taxe foncière en 2023 »

l'heure où l'inflation sévit et nous contraint les uns et les autres à maîtriser nos dépenses, les collectivités territoriales subissent également de plein fouet la flambée des prix dans tous les domaines, particulièrement pour les énergies et les matériaux.

Afin de limiter ces surcoûts, la facilité serait de répercuter ces hausses tarifaires vers nos concitoyens.

Aujourd'hui, les communes ne disposent plus que de la taxe foncière pour lever l'impôt.

Lors du conseil municipal en date du 09 mars dernier, nous avons décidé de ne pas répercuter cette inflation et les bases d'imposition communales de la taxe foncière ne seront pas augmentées en 2023, contrairement à d'autres communes.

Néanmoins, votre taxe foncière sera plus élevée cette année puisque l'État applique quant à lui une hausse de 7 %.

Nos gouvernants semblent ignorer les difficultés que rencontrent bon nombre de Français dont le pouvoir d'achat s'amenuise inexorablement depuis plusieurs mois.

De même, ils sont totalement dépassés par cette crise budgétaire qui nous impacte tous, sauf eux

apparemment, et les difficultés qui sont remontées par nos concitoyens, les entreprises, les collectivités, ne sont pas entendues. Même nos députés, que nous avons élus, n'ont plus la possibilité d'exprimer leur avis sur des propositions de lois. La mise en place de l'article 49-3 étant dorénavant la manière de « passer en force » sur des thématiques qui impacteront notre avenir, bafoue les fondements démocratiques de nos institutions.

Dans nos communes, les décisions sont prises à la majorité, pas à l'Assemblée Nationale.

Notre budget doit être équilibré et sincère, pas pour l'État.

Alors, les tensions montent, les manifestations qui jusqu'à présent étaient pacifiques semblent prendre une tournure différente. Des blocages sont annoncés pour les jours à venir; bref un pays en plein chaos où domine le mépris de quelques uns, minoritaires, mais prêts à des accords officieux pour valider leurs idées.

Souhaitons que la raison l'emporte chez les uns et les autres, que chacun puisse exprimer ses préoccupations et ses attentes, et que les actions à mettre en place puissent être débattues et validées par nos parlementaires, quelles que soient leurs positionnements politiques.

Bien à vous,

Christophe PANNIER
Maire de Bruille Saint-Amand
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de la Porte du Hainaut

ACTUALITÉS





Samedi 15 Avril 2023 de 9 à 12h, A la médiathèque « Mots Passants » de Bruille St-Amand.

Inscription gratuite

La Fresque du Climat est un atelier participatif permettant de comprendre les enjeux climatiques, le fonctionnement ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement. L'objectif est de sensibiliser de façon ludique et de débattre collectivement des actions à mettre en œuvre pour agir contre le changement climatique.

Cette activité déjà proposée à Bruille St-Amand fut très appréciée :







D'une durée de 3 h 00 en groupe de 4 à 8 joueurs (à partir de 15 ans), cet atelier permet, grâce à des cartes représentant les différentes composantes du changement climatique, de retracer les liens de cause à effet du changement climatique.

Un animateur encadre et guide l'équipe durant l'atelier afin d'assurer une bonne communication entre les membres et de donner des explications supplémentaires.

Pour en savoir d'avantage, flashez le QR Code pour accéder à une vidéo de présentation :

Renseignements et inscriptions au plus tard le 12 avril auprès de Véronique Cichon : <u>veronique.cichon@wanadoo.fr</u> ou 06.07.30.33.37. (Places limitées)



ACTUALITÉS

Maisons décorées édition 2022

Lundi 19 décembre 2022, les représentants et membres du jury des communes de Château l'Abbaye, Flines lez Mortagne, Mortagne du Nord et de Nivelle ont sillonné la commune afin de se rendre chez les différents participants accompagnés par Christianne TOURNOIS.

Cette année le concours des maisons illuminées était transformé en concours des maisons décorées en raison des circonstances énergétiques et économiques.

Des décorations aux styles différents ont pu être admirées chez chaque inscrit.

De nouveaux participants ont rejoint le concours et manifestent déjà l'envie de recommencer pour la prochaine édition.

Les lauréats se sont vus remettre leur récompense lors de la cérémonie officielle qui



s'est tenue le Vendredi 10 février 2023 en Mairie, en présence des membres du jury des communes voisines ainsi que de monsieur le Maire, ses adjoints, conseillers municipaux délégués et autres membres du conseil municipal. Cette soirée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié toujours propice aux échanges.

Nous remercions tous les participants, officiels ou pas, qui ont donné pendant quelques temps à notre village une ambiance de fêtes.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour

l'édition 2023, en version illuminée espérons-le et encore plus nombreux !"

voici le podium :

1er prix: M. et Mme DRICI CARLIER rue du Docteur Roux

2ème Prix : M. WICKAERT rue Guelton 3ème prix : Mme TOURNOIS rue Berthelot

Opération poules régionales 2023

e Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Elimination des Déchets vous propose d'adopter 2 poules de race locale pour réduire les déchets.

En adoptant deux poules vous participez à la sauvegarde des espèces régionales tout en agissant pour l'environnement. Une poule peut picorer jusque 150 kg de déchets de cuisine et de jardin par an, en complément d'une alimentation en grain. Ces poules ne font pas que manger, il leur arrive aussi de pondre...

Une participation de 10 euros pour les 2 poules vous sera demandée à la réservation. Avec les indications complémentaires, les bons de commande à renvoyer avant le 14 avril au SIAVED, sont disponibles en mairie.







Location de la halle Place Désiré Dupont

Vous avez une rencontre à organiser ? (et pas assez de place chez vous...)

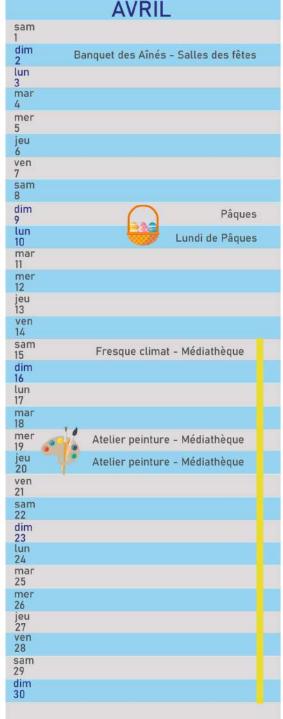
Vous planifiez un vin d'honneur ? (mariage, retraite....)

Vous pouvez louer la halle place Désiré Dupont pour la journée.

Le montant de la location est fixé à 100€ pour les Bruillois (150€ pour les non-Bruillois)

La caution est égale au prix de la location.





Le contrat de location qui sera établi en mairie prévoit que le locataire assure le nettoyage de la halle et de ses abords.

La mise en place d'un forfait ménage de 50€ sera facturé si le nettoyage ne répond pas aux exigences du contrat.

Il est également demandé de respecter un volume sonore acceptable qui ne nuit pas aux voisins.

ACTUALITÉS



Nettoyage de printemps



Samedi 18 mars matin, sous le soleil, se sont réunis pour l'opération « Hauts de France propres » une quarantaine de participants, dont 20 enfants, accompagnés par 2 calèches tirées par Héron et Panpan, dirigées par Didier, Jean-Louis et Michel, pour la collecte des sacs.



Tout ce petit monde a sillonné la commune afin de ramasser divers déchets jetés le long de nos routes et chemins par des personnes peu soucieuses de l'environnement.

Cette action annuelle (mais que nous pouvons tous effectuer individuellement de façon régulière) a donc rencontré un vif succès et «malheureusement» une «belle» collecte

(environ 40 sacs).

Les enfants ont reçu leur diplôme du «jeune éco-citoyen».

Le plus jeune participant étant Anatole 2 ans! Tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la commune.

Encore bravo et merci à tous les participants, rendez-vous pour l'édition 2024!

CAR LA NATURE LE VAUT BIEN !!!





Départ entre 9h et 10h30 Renseignements et réservations au 06-82-01-35-42

mail: mamandine59@orange.f



La gendarmerie vous informe

es gendarmes ont intégré leurs locaux de Lecelles. Lors d'une réunion avec les élus, ils attirent l'attention de tous les citoyens sur certains points :

•Les propriétaires de Peugeot (2008, 3008 et autres) qui n'ont pas de garage doivent prendre des précautions car ces véhicules sont très ciblés par les voleurs qui savent les démarrer sans les clefs. Garez un autre véhicule pour le bloquer, ne laissez pas vos clefs près des murs extérieurs de votre habitation (elles peuvent être

copiées à distance).

- Ayez toujours vos papiers lorsque vous conduisez. Les présenter le lendemain n'est plus possible. Sans papiers, vous risquez un procès pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros et éventuellement le véhicule en fourrière.
- Attention à la conduite sous addiction. Si les effets de l'alcool disparaissent sous quelques heures, ceux des stupéfiants restent dans l'organisme et peuvent être décelés durant plusieurs jours.
- •Le dispositif des communes citoyennes va reprendre. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la gendarmerie si vous souhaitez être un voisin vigilant qui porte un regard attentif à son quartier, sans intervenir directement lors d'un problème.
- La brigade de gendarmerie a restructuré son fonctionnement pour être plus rapide et plus efficace. Chaque dossier sera traité de suite et en continu, quelle que soit la période.
- •Méfiez-vous des sollicitations reçues par internet. Ne dévoilez jamais vos coordonnées si vous ne connaissez pas votre interlocuteur. Et n'ouvrez pas les pièces jointes si ça vous semble douteux. Sachez que les sites officiels doivent contenir "gouv.fr" dans leur adresse.

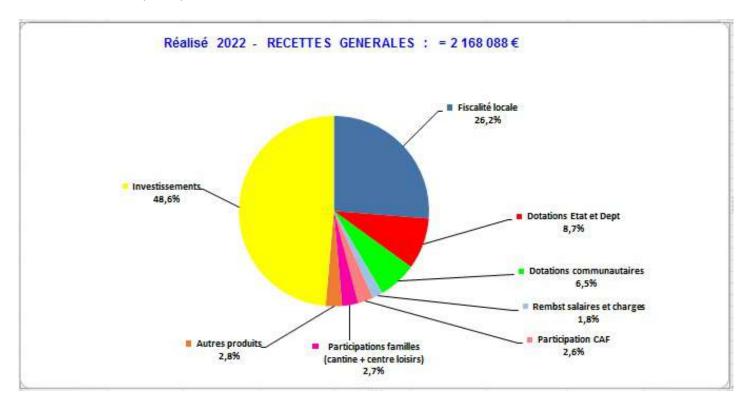
Soyons donc des citoyens prudents et responsables, et tout ira bien.

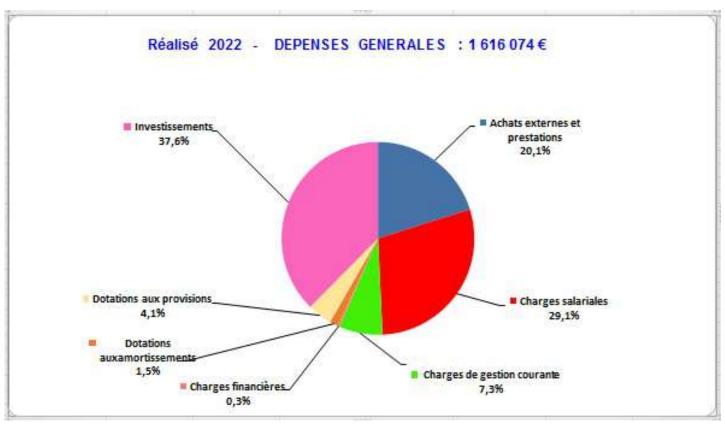
FINANCES COMMUNALES

Bilan financier 2022

e bilan financier 2022 affiche un excédent global de 552 014 €. Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion saine et raisonnée et permet d'envisager sereinement le financement des investissements 2023.

Bilan 2022 en quelques chiffres:





Les principaux travaux ou acquisitions réalisés en 2022 portent sur :

- Le démarrage des travaux pour la création de la nouvelle restauration scolaire.
- L'acquisition de la grangette sise rue du Moulin puis sa démolition, en prévision d'une restructuration de la zone dans les années futures
- L'acquisition du prieuré et de l'habitation jouxtant la chapelle Notre Dame de Malaise sise rue Henri Durre.
- L'achat d'un tracteur équipé d'une épareuse et d'une tondeuse. Nous investirons dans d'autres matériels afin de compléter cet équipement en 2024 et 2025.
- L'achat de matériel informatique pour l'école primaire (tableau numérique et PC).
- La mise en place d'un progiciel permettant une meilleure gestion de la restauration scolaire et des activités périscolaires.

Budget primitif 2023

Le budget 2023 se veut dans la continuité des budgets précédents : équilibré et raisonnable en fonctionnement, très ambitieux en investissement avec une recherche constante de financements des partenaires : Département, Etat, CAPH, CAF...

Le budget prévisionnel global 2023 est de 5 238 000 € dont 3 977 128 € en investissement

Les principaux travaux programmés sont :

- La fin des travaux du nouvel espace de la restauration scolaire. Cet important chantier sera soldé en juin 2023 pour un montant global de 1 200 000 €. Nous avons obtenu d'importantes subventions de nos partenaires institutionnels pour un montant global de 747 000 €, mais également de la CAPH au titre de la dotation de solidarité rurale pour un montant de 200 000 €, que nous re-solliciterons en Avril 2023 afin d'obtenir un complément de financement au titre des fonds de concours à hauteur de 70 000 €.
- La rénovation énergétique de la salle des sports : l'audit énergétique réalisé conclut sur un gain de 54% de la consommation en gaz/électricité. Le coût prévisionnel de ce projet est de 520 000 €. Nous avons déjà obtenu une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 190 000 €. Nous avons sollicité l'état au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux pour un montant de 150 000 € ainsi que la région pour 10 000 €. Enfin nous solliciterons en juin 2023 la CAPH afin d'obtenir un fond de concours à hauteur de 60 000 €. Les travaux seront réalisés sur les mois d'octobre et novembre 2023
- La réfection du clos et du couvert de la chapelle Notre-Dame-de-Malaise, répertoriée monument historique (chantier piloté par les services techniques de la CAPH).
- Des travaux de plâtrerie et de peinture dans l'église Notre Dame.
- La rénovation et le déplacement des monuments aux morts sur le site du mémorial du 43ème RI (communément appelé Moulin du 43ème) afin de réaliser un lieu unique de mémoire sur lequel la population pourra se recueillir en toute sécurité.
- Des travaux de 1 ére urgence afin de consolider la structure du prieuré. Ces travaux sont encore en cours de chiffrage par l'architecte des monuments historiques.

D'autres travaux d'une ampleur moindre seront également menés durant cette année 2023.

C. Descamps

MÉDIATHÈQUE

Ateliers peinture

Mercredi 22 février 2023 la médiathèque «Mots Passants» a de nouveau accueilli des ateliers peinture animés par Sylvie Turbiez, peintre amateur.



Un groupe mixte adultes-

enfants avec des participants de 5 à 60 ans et un groupe adultes ont travaillé sur un sujet différent «chat au clair de lune» et «vogue sur la men».

Toujours dans la joie et la bonne humeur, sous l'œil expert de l'animatrice, les deux sujets ont permis à nouveau de voir des réalisations très différentes mais toutes aussi réussies les unes que les autres.

Nos peintres amateurs, novices ou pas, sont repartis ravis leur toile sous le bras avec déjà en tête la place qui lui sera réservée à la maison.



Ce fut à nouveau des instants de partage, d'apprentissage, de rires avec de belles œuvres!



Prochains ateliers aux prochaines vacances scolaires.



Médiathèque Mots Passants PROGRAMME DES ANIMATIONS Avril - mai 2023

Atelier créatif

Rendez-vous le 1 er lundi de chaque mois pour un atelier créatif : confection de petits objets de couture, collage,...

Public: adultes

Lundi 03 avril: Iris Folding (L'Iris Folding est une technique qui consiste à superposer des bandelettes de papiers différents en suivant un gabarit pour donner du relief à un motif)

Lundi 15 mai 2023: Pochette pour paires de ciseaux

De 16h00 à 18h30 Sur réservation

Le matériel est fourni



Atelier tricot

Nous vous donnons rendez-vous à la médiathèque pour un atelier tricot/ tricotin dans un moment de convivialité et d'échange.

Atelier ouvert à tous (de 7 à 107 ans), que vous soyez novice, débutant ou confirmé.

Prochains rendez-vous : les lundis 24 avril et 15 mai de 16h00 à 17h30

Atelier mémoire

Venez booster votre mémoire à la médiathèque!

Lundi 17 avril Lundi 22 mai

De 14h30 à 16h00

Public: Adultes

Une fois par mois, nous vous proposons des jeux et exercices pour stimuler votre mémoire, dans un moment de convivialité et de manière ludique.

Les mercredis récréatifs

Mercredi 12 avril : Perles à repasser Mercredi 17 mai : Jeux de société

De 15h30 à 17h00

Pour les enfants, la médiathèque propose des rendez-vous réguliers pour des mercredis récréatifs à partager.

Exposition "Toi, tu viens d'où, d'où?"

Une exposition interactive mêlant les jeux, les livres et les doudous. Composée de six doubles-pages thématiques, elle réunit 180 doudous. L'exposition permet d'aborder la géographie, la filiation, la diversité des cultures, l'histoire de l'art ou encore les moments clés de la journée! (dès 1 an ¾)

Du 23 mai au 10 juin aux heures d'ouverture de la médiathèque

LE COIN DES NEURONES

Dans quels massifs montagneux se trouvent ces montées et ces cols ?

	Alpes	Pyrénées	Jura
Le mont Ventoux			
Le col d'Aubisque			
Le col du Tourmalet			
Le col de la Croix de Fer			
Le col du grand Colombier			
Le col du Galibier			
Le col d'Aspin			

Reliez ces vainqueurs du tour de France, à l'année de leur première victoire

Eddy Mercks	1983
Laurent Fignon	1978
Jacques Anquetil	1969
Bernard Hinault	1953
Louison Bobet	1949
Fausto Coppi	1957

Pour trouver la correction, rendez-vous dans le prochain PETIT BRUILLOIS

Correction du coin des neurones précédent

Chanteurs en cages

	9		
Prénom	Canari	Nom	Age
Anne	orange	Marcel	2 ans
Line	brun	Pistache	5 ans
Martin	jaune	Cacahuète	3 ans
Pascal	blane	Billy	4 ans

Qui vient diner?

Prénom	repas	invités	Jour
Aurélia	paella	5	samedi
David	couscous	7	vendredi
Sonia	tajine	4	jeudi
Tom	choucroute	6	dimanche

Repositionnez le nom des rues et des places à côté des prénoms ci-dessous, suivi de l'ancienne appellation de la rue.

Prénoms	Noms	Ancienne appellation	
DESIRE		?	
EMILE			
GUSTAVE			
HENRI			
JEAN			
JULES			
LIONEL			
LOUIS			
MARCELLIN			
ROGER		?	
Colonel Pierre			
Reine			

Puisez dans les noms qui suivent :

ROUX, BERTHELOT, PASTEUR, GUESDE, DURRE, GUELTON, MALRAUX, VEYRIER du MURAUD, DELORY, DUMOURIEZ, JAURES, GAMBETTA, DUPONT, BRUNEHAUT, HALLYDAY, SALENGRO.

Et dans les anciennes appellations :

Rue de FOREST, La CAUCHIE, rue d'En HAUT, rue du BOIS, Cavin Broué, rue de la CHAPELLE, rue du PASSAGE à NIVEAU, rue de la GARE, rue du CAMP PELE, GRAND'RUE, rue PRINCIPALE, rue de la VENDEE, rue de la ROUILLY, rue LA FONTAINE, rue du MOULIN, Cavin des Peupliers.

Restauration scolaire

Le bâtiment de la nouvelle restauration scolaire est maintenant bien visible et suscite la curiosité des enfants (et des parents) qui devront encore patienter jusqu'à la prochaine année scolaire pour y prendre leurs repas et bénéficier d'un cadre bien agréable.

La partie « office » est couverte et la salle de restauration le sera bientôt. Les ouvrants posés, le bâtiment sera fermé et les entreprises pourront ainsi continuer à travailler «au sec» pour l'électricité, le chauffage, les sols, les peintures.....avant de passer à l'aménagement intérieur.







ENFANCE JEUNESSE

Vacances d'hiver

mpossible de s'ennuyer durant les vacances d'hiver. Le centre de loisirs a proposé une sélection d'activités autour du sport.

Nous remercions nos intervenants sportifs de nous avoir accordé du temps pour permettre aux enfants de passer de bonnes vacances. Nous remercions également la Gym Tonic bruilloise pour son intervention, les enfants ont adoré!

Pour clôturer ces vacances, nos jeunes ont pu faire la fête autour d'un carnaval.





Commémorations à Bruille Saint-Amand

•Le lundi 8 mai : Commémoration de l'Armistice de 1945 et inauguration de la réunion des monuments aux Morts de Bruille Saint-Amand.

Messe en l'église Saint Maurice à 10 heures

Rassemblement derrière la mairie pour défiler à 10h50 vers les monuments aux Morts sur le site du mémorial.

Inauguration et commémoration à 11 heures ; dépôts de gerbes aux monuments et au mémorial suivis du traditionnel vin d'honneur à l'Espace des 3 Chênes.

•Le vendredi 26 mai : Commémoration des Combats de l'Escaut.

Le traditionnel dispositif est modifié comme suit :

Accueil à la salle des sports rue des Ecoles à partir de 8h30

09h10 : Défilé vers l'église Saint Maurice (par le chemin d'en Bas)

09h30 : Messe en l'église Saint Maurice

10h40 : Rassemblement derrière la mairie et défilé vers le mémorial à 10h45

11h00 : Dépôt de gerbes aux monuments et cérémonie commémorative devant le

mémorial

Discours et vin d'honneur sous la halle.





PATRIMOINE

Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine

vec le Petit Bruillois, notre association vous a fait voyager sur les quatre hameaux de notre commune. Traversant la



campagne avec nos bottes ou empruntant nos routes en mocassins, nous avons relevé quelques-unes de leurs originalités, celles qui ont moulé notre identité. Peut-être sommes-nous allés vite, trop vite nous aussi sur nos rues et nos chemins, et revenir sur nos pas, flâner un peu, pourrait s'avérer intéressant.

Les voies de circulation sont classées suivant leur importance, départementales, communales, rurales ou vicinales, et servitudes de passage, pas du goût de tous, mais bien établies sur les cartes cadastrales. A côté de cette classification qui a son importance pour leur entretien, on trouve les trottoirs, les caniveaux et bas-côtés qui relèvent d'une autre législation, avec le même souci d'entretien. Pas si simple! La plupart des voiries ont un numéro et un nom. Leur toponymie relève du conseil municipal, c'est lui qui les baptise ou les débaptise, se référant à un personnage, un édifice, un événement, une direction, une situation géographique, etc...Un effet de mode parfois!

Notre village a la particularité, une de plus, d'être entièrement ceinturé par des voies départementales. Partant du giratoire de la Taillette, la D 68 dite rue d'Hauterive, est un tronçon de la vieille chaussée Brunehaut. Nous la partageons avec Nivelle de la Taillette au Buridon, pour filer sur Mortagne et Maulde. Elle est coupée en deux par la D66 qui vient de Sars et Rosières. Sur ce Long Buhot de la D66 se colle la D368 qui en s'échappant à travers champs de Château l'Abbaye, s'est appelée route des Rocheux. Arrivée au carrefour de l'église St Maurice, la longue D 66 devient rue des Ecoles jusqu'aux Quatre Vents où s'embranche la D102 vers Hergnies. La D66 se prolonge sur Forest en devenant rue du Docteur Roux puis rue Marcellin Berthelot vers Notre-Dame. Au carrefour de l'école, la D954 relie la D66 à la D68 au giratoire de la Taillette. Cette D954, ancienne nationale 354 St-Amand-Condé, est appelée rue Pasteur, puis rue Jean Jaurès, et enfin route de Saint Amand en quittant Notre-Dame au cimetière. Avec ces trois départementales, la ceinture de 8300 mètres est bouclée.

Avez-vous remarqué que d'un côté du village les rues et places portent le nom de personnalités, ce qui n'est pas le cas de l'autre ? Voilà un sujet que nous pourrons aborder prochainement avec la suite de notre escapade sur nos chères petites routes communales.

Le Président, Bernard LANNOY



L'Éspérance Bruilloise - rétrospective de décembre 2022 à juin 2023



Nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe de l'Espérance Bruilloise qui s'est enrichie de 5 nouvelles gymnastes en janvier 2023, nous comptons désormais 50 gymnastes et 7 entraîneurs.

La moitié de nos gymnastes a eu l'immense plaisir de défiler lors de la Commémoration du 11 novembre 2022, et de représenter les couleurs du club.





Notre équipe de gauche à droite : Sébastien, Marjorie, Maéline, Joëlle, Hélène, Frédéric Pauline

Arbre de Noël 2022 organisé avec le Budo Club Bruillois du 17 décembre 2022



Depuis plusieurs années, nous collaborons avec le budo, pour organiser des goûters de Noël pour les enfants de nos deux clubs. Le moment pour nos adhérents de se rencontrer et partager un moment convival. Cette année nous avons eu le plaisir d'organiser avec le Budo Club, notre arbre de Noël, durant lequel nos adhérents respectifs ont effectué une démonstration de Budo, et de Gymnastique qui ont fait le bonheur des parents. Nous souhaitons que cette tradition perdure.

Mars / avril / mai / juin : des mois sur les chapeaux de roues Rendez-vous

Les 12 et 19 mars : compétitions des poussines, jeunesses, aînées à Lewarde et Neuville Saint-Rémy

Le 1er et 2 avril : challenge individuel et par équipe

6 mai : Organisation du Loto du Club dont les bénéfices serviront à l'acquisition de

nouveaux matériels Juin : régionaux par équipes

